

Lu sur [Romandie News](#)

Le gouvernement dément tout projet de privatisation de l'ONF

PARIS - Le gouvernement a assuré mardi qu'une note de la direction du Trésor évoquant la possibilité de "déléguer la gestion des forêts communales à des prestataires privés", n'était qu'un document interne ne préjugant "en rien" de l'avenir de l'Office national des Forêts (ONF).

"Le gouvernement n'abandonnera pas la forêt française, filière stratégique et filière d'avenir et particulièrement pas en 2011, date de l'année internationale de la forêt", a assuré la ministre de l'Ecologie et du Développement durable Nathalie Kosciusko-Morizet lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

Une note interne de la direction du Trésor, dont l'AFP avait obtenu copie début février, avait provoqué l'inquiétude de la CGT, de l'ONF et de la Fédération nationale des communes forestières (FNCFOR) qui y voyaient un projet de privatisation.

Le document, baptisé "Pistes de réforme de la politique forestière française", proposait notamment de "revoir le modèle économique de l'ONF" et jugeait qu'"à moyen et long terme, il pourrait être utile d'étudier la possibilité de déléguer la gestion des forêts communales à des prestataires privés".

"Vous faites état d'une note interne de la direction générale du Trésor. Je peux vous rassurer, il ne s'agit que d'une note de travail interne, qui ne préjuge en rien des choix qui seront faits en juillet prochain", a répondu la ministre à un député qui l'interrogeait sur le sujet.

Rappelant que "la France est dotée du troisième patrimoine forestier d'Europe" et que la filière "génère plus de 400.000 emplois", elle a précisé que dans le cadre de "l'élaboration du prochain contrat d'objectif 2012-2016", "tous les sujets touchant aux orientations stratégiques de l'ONF" étaient étudiés.

L'ONF emploie 6.800 fonctionnaires et 3.200 ouvriers forestiers.

(©AFP / 15 février 2011 16h57)